

INFOS T.H.C.B

Magazine mensuel
de la fédération Textile Habillement Cuir et Blanchisserie

la
cgt

AVRIL 2026

444

la
cgt



**Salaires, carburant, licenciements, droits et paix,
manifestons le 1er mai !**

Edito

03

**Le 1er mai contre les
guerres et leurs effets**

Casse industrielle

04

**La CGT impose le débat
et des alternatives**

Elections pro

07

**La CGT s'implante dans
plusieurs maroquinerie**

Informez-vous



thcb-cgt.fr

La force de notre modèle

Grâce à notre **modèle non lucratif**, sans actionnaire à rémunérer, nous développons des services pour nos clients et **nous nous engageons** auprès des personnes en difficulté **au travers d'actions sociétales**.

Pour mieux
nous connaître

malakoffhumanis.com



MH-24175-2409 - ©Apostrophe



Thomas Vacheron
Secrétaire fédéral

Salaires, carburant, mobilisé-es le 1er mai contre les guerres et leurs effets

« Les bombes n'étaient pas encore tombées que les prix à la pompe avaient déjà augmenté » ! Cette parole d'un syndiqué résume la situation. Au-delà des drames pour les populations dans cette région, l'augmentation du prix des carburants est due à la spéculation des grands groupes pétroliers : plus de la moitié de la hausse du coût du gasoil est due exclusivement à l'augmentation de leurs marges. Les guerres déclarées par les dirigeants d'extrême droite que sont Trump et Netanyahu, à l'encontre du droit international, comme Poutine en Ukraine, ont pour seul objectif de contrôler des ressources énergétiques pour les profits des actionnaires des multinationales. Face à ces situations terribles pour les travailleuses et travailleurs des pays qui subissent les dictatures ou les guerres impérialistes, les organisations syndicales appellent à la paix juste et durable, pas celle aux conditions de l'agresseur.

Ici, certaines directions d'entreprises se permettent de dire « *qu'elles ne voient pas pourquoi elles respecteraient le droit du travail alors que des gouvernements ne respectent pas le droit international* »... **Au-delà de ces radicalités patronales, la situation mondiale a des conséquences concrètes dans nos entreprises** sur l'augmentation du coût des énergies, indexé sur le prix du pétrole et des produits qui en sont issus. Dans le textile plastique (polymère pour les sacs poubelle, les bouteilles...) ou le textile artificiel et synthétique (polyester PET et polypropylène OPP pour les emballages alimentaires) doublement concernés par les hausses de l'énergie et de la matière, les directions peuvent instrumentaliser la

situation pour augmenter la pression sur les salariés et en profiter pour accélérer leur projet de démantèlement comme c'est le cas chez Toray. En plus du mixte de production plastique comme énergétique, la revendication CGT pour un service public de l'énergie et le blocage du prix du carburant stopperait la spéculation des grands groupes, baisserait les prix

pour les salarié-es comme pour les entreprises et permettrait d'utiliser l'argent public enfin pour les services publics !

Au lieu de répondre à ces urgences, le gouvernement et des groupes parlementaires pro-patronaux n'ont rien trouvé de mieux que d'essayer de nous voler un jour férié, celui des salarié-es, le 1^{er} Mai : le seul jour férié dans le code du travail, OBLIGATOIREMENT

chômé ET rémunéré ! La CGT a démasqué leur publicité mensongère en expliquant, comme pour le travail du dimanche, que cette loi était au profit des grands groupes et au détriments du petit commerce indépendant de proximité et de tous les salarié-es ! Pour l'augmentation générale des salaires et des pensions, pour l'indexation des salaires sur l'inflation, pour le blocage du prix des carburants et contre les licenciements, toutes et tous aux manifestations du 1^{er} mai, ils ne l'auront pas volé ! ■

Paix, carburant, salaire ... encore plus de raisons de se mobiliser ce 1er mai

Assises du Made in France, face à la casse industrielle, la CGT impose le débat et des alternatives

Le 26 mars à Pont-de-Claix en Isère, la CGT organisait les « Assises du Made in France », permettant de rassembler plus de 250 participantes et participants à proximité immédiate du site industriel de Vencorex.

Ainsi, entre tables rondes et interpellations directes des pouvoirs publics, cette journée a pu mettre en lumière l'urgence d'une rupture avec les politiques de casse industrielle.

■ La gravité de la situation

Dans le même temps, alors que les débats portaient sur l'avenir de notre industrie, les mauvaises nouvelles se sont accumulées, confirmant la gravité de la situation.

En réunissant des syndiqué-es des fédérations industrielles de la CGT, représentants de l'État et du patronat, ces Assises n'étaient pas un simple colloque de plus. Bien au contraire, dans un contexte marqué par la multiplication des fermetures de sites et des plans de licenciements, près de 550 recensés par la CGT en deux ans, l'enjeu est vital puisqu'il s'agit de mettre un terme à la désindustrialisation et de replacer l'emploi au cœur des choix économiques.

■ Vencorex : révélateur d'un véritable scandale

Dans ce cadre, le cas de Vencorex s'est imposé comme le révélateur d'un véritable scandale. Dès la veille des Assises, le mercredi 25 mars, une décision du tribunal de commerce de Lyon est venue assombrir les échanges en illustrant le mépris persistant des autorités pour l'industrie en France. En choisissant de brader la reprise de Vencorex à un ferrailleur, le tribunal patronal a écarté le projet industriel solide d'Exalia porté par la CGT. Alors que ce projet CGT visait le maintien de l'activité et la sauvegarde



La CGT revendique un conditionnement strict des aides publiques

des emplois via une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif), c'est une véritable liquidation déguisée qui a été actée. Ce choix du tribunal d'exception que sont les tribunaux de commerce (où les salariés n'ont même pas le droit de faire appel des décisions qui les concernent directement) constitue un scandale pour les 480 salarié-es directement menacés ainsi que pour les 5 000 emplois indirects de la plateforme chimique, dépendants de ce site stratégique pour le nucléaire et la potabilisation de l'eau.

Face à cette décision inacceptable, la CGT a immédiatement interpellé le ministre de l'Industrie, Sébastien Martin, en exigeant la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire sur les conditions de la décision du tribunal de commerce dans ce dossier. Dans ce contexte particulièrement alarmant, la présence du ministre de l'Industrie lors

de la table ronde de l'après-midi n'a pas permis de répondre aux attentes. En effet, face à la Secrétaire générale de la CGT Sophie Binet offensive, il est apparu incapable d'apporter des réponses concrètes à la vague de fermetures en cours.

■ Exalia, Duralex, 1336 : les salariés s'organisent

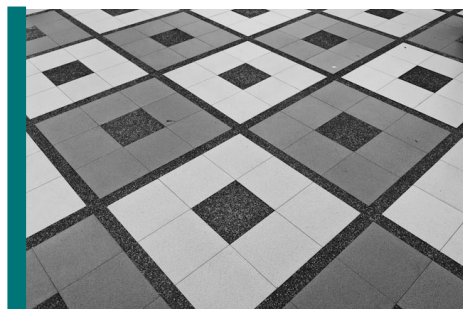
La matinée des Assises a également démontré qu'aucune fatalité ne s'impose aux travailleuses et travailleurs. En effet, les exemples d'Exalia, de Duralex ou encore des 1336 montrent que lorsque les salarié-es s'organisent, des alternatives crédibles émergent.

À ce titre, la CGT ne se limite pas à dénoncer, elle porte des propositions concrètes et structurantes en revendiquant

un conditionnement strict des aides publiques afin qu'aucun euro ne soit versé à des entreprises qui licencient, en exigeant un renforcement des droits des salarié-es pour peser sur les choix stratégiques et porter des projets de reprise, et en appelant à une véritable planification industrielle de l'État garantissant une transition environnementale qui ne sacrifie ni l'emploi ni les filières stratégiques.

■ Un terreau pour l'Extrême droite

Enfin, comme cela a été rappelé lors de ces Assises, le recul de l'industrie constitue un terreau pour l'extrême droite. Ainsi, réindustrialiser le pays revient à lutter contre le déclassement social et à redonner des perspectives de dignité aux travailleuses et travailleurs. Plus que jamais, l'heure est à l'action. Dans cette bataille, la CGT continuera d'intervenir partout où l'outil de production est menacé, avec la détermination de défendre l'emploi, les savoir-faire et l'avenir industriel.



Domo Polytechnyl : plus de 450 emplois menacés à Saint-Fons pour la chimie et à Valence pour le textile

Loin d'être un cas isolé, la situation de Polytechnyl, filiale du groupe belge Domo, vient confirmer l'hémorragie industrielle dénoncée sans relâche par la CGT. Aujourd'hui, plus de 450 emplois sont menacés à Saint-Fons pour la chimie et à Valence pour le textile. Là encore, le scénario est édifiant puisque l'offre de reprise dite minimaliste du fonds d'investissement américain Lone Star ne prévoit de conserver que 72 salarié-es sur 550, en se concentrant uniquement sur les brevets et la marque, au

La CGT défend la relocalisation des productions pour le progrès social et environnemental. Une partie de ce qui est consommé ici doit être produit ici.

détriment de l'outil de production et de l'immobilier. Dès lors, c'est un savoir-faire de 70 ans qui risque de disparaître purement et simplement, alors même que le carnet de commandes est plein. De fait, les salarié-es paient le prix des difficultés rencontrées par les filiales allemandes du groupe, et, par effet d'entraînement, c'est l'ensemble de l'écosystème de la Vallée de la Chimie qui pourrait s'effondrer.

Le 14 avril à Bercy, les syndicats de Polytechnyl n'ont obtenu aucune aide pour assurer la transition, malgré une demande de 10 millions d'euros pour sauvegarder les sites. Pendant que le ministre affirme suivre la situation de près, les ateliers, eux, s'arrêtent faute de matières premières.

Les faits confirment ce que la CGT n'a cessé d'alerter. Sans conditionnement des aides publiques et sans véritable planification industrielle de l'État, l'effondrement industriel devient inévitable. Pourtant, le gouvernement poursuit la distribution de dizaines de milliards d'euros aux grands groupes sans aucune contrepartie, finançant ainsi, avec l'argent public, ceux qui organisent la liquidation de nos outils de production.



■ Des licenciements chez Chantelle

Chez Chantelle, la direction parle de relocalisation des productions mais li-

centient les salarié-es. Le plan de restructuration supprimant deux sites logistiques dans la Somme de Péronne et de Villers-Bretonneux a été acté au mépris des conséquences sociales pour les salariés concernés. Il en va de même sur les suppressions d'emplois au bureau d'étude à Epernay dans la Marne.

La communication gouvernementale et patronale qui parle de « made in France » et fait l'inverse est inacceptable.

La CGT défend la relocalisation des productions pour le progrès social et environnemental, c'est-à-dire qu'une partie de ce qui est consommé ici doit être produit ici. La communication gouvernementale et patronale qui parle de « made in France » et fait l'inverse est inacceptable. C'est ce que nous continuerons à porter dans les entreprises et dans le débat public. ■



Le congrès THCB aura lieu à Hyères dans le Var du mardi 13 au vendredi 16 octobre 2026.

Un journal spécial préparation du congrès vous sera envoyé début mai

La prise en charge des frais de transports et de déplacement

Avec la hausse du carburant, aller travailler devient de plus en plus coûteux pour les salarié-es ! Les équipes syndicales sont nombreuses à s'interroger sur les revendications qu'elles peuvent porter auprès de leur direction.

Face à l'inflation qui repart, il est toujours possible de demander de rouvrir les NAO afin de revaloriser les salaires pour toutes et tous et / ou, en cas de refus de la direction, de négocier une (meilleure) prise en charge des frais de transports.



En rubrique TRACTS sur le site internet fédéral thcb-cgt.fr, retrouvez le modèle de courrier de demande de réouverture des NAO ou scannez le QR CODE].



Voici un bref panorama des dispositifs existants.

Les types de prises en charge :

Il faut d'abord distinguer entre les transports en commun, dont la prise en charge est obligatoire par l'entreprise (au moins 50% du coût de l'abonnement) et les transports personnels (type voiture) dont la prise en charge est facultative.

Pour les transports personnels, on distingue 3 grands types de prise en charge :



- Remboursement des frais réels
Sur présentation de justificatif, très rarement mis en place.
- « Prime transport » ou « prime carburant » :

Le montant est librement fixé. Tout ou partie de la prime est exonérée d'impôt et de cotisations sociales si les salariés sont considérés comme « contraints » d'utiliser leur voiture (résidence ou lieu de travail hors Ile-de-France ou dans une zone non desservie par un transport en commun régulier, ou si horaire particuliers de travail). L'exonération vaut dans la limite d'une prime de 300€ par an par salarié (et 600€ pour un véhicule électrique ou hybride).

- Indemnités kilométriques :



Elles sont fixées par accord collectif ou, à défaut d'accord, par décision unilatérale après consultation du CSE. Ici aussi, c'est si le salarié est « contraint » d'utiliser sa voiture qu'elles sont exonérées de cotisations sociales, selon un barème publié tous les ans par l'Urssaf (majoré de 20% si le véhicule utilisé est électrique). [Se reporter à la rubrique indemnités kilométriques sur le site de l'Urssaf

www.urssaf.fr ou scannez le QR CODE]

Pour les salariés à temps partiel

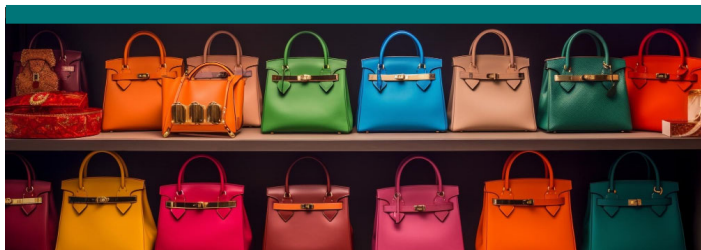
Le principe c'est que la prise en charge est identique à celle des salariés à temps plein, sauf en cas de durée du travail inférieure à un mi-temps où la prise en charge est dans ce cas proratisée.

Et dans le cadre de vos mandats, quels trajets sont pris en charge ?

La direction doit prendre en charge tous les frais de déplacement pour les réunions obligatoires (réunions CSE) ou organisées à sa demande, ainsi que les déplacements pour les formations obligatoires du CSE (formation économique et sociale ou Santé sécurité et conditions de travail). ■

La CGT s'implante dans plusieurs maroquineries

Avec le soutien essentiel des unions locales et départementales et le suivi fédéral, de nouvelles équipes syndicales s'implantent en maroquinerie et s'organisent pour améliorer les droits des salarié-es



Dans le Calvados, aux Ateliers d'Auge,

entreprise sous-traitante Vuitton de 80 salarié-es, la syndiquée CGT en lien avec l'Union locale a réussi à obtenir le déclenchement de nouvelles élections du CSE, suite au dépassement du seuil de 50 salarié-es ce qui permet d'élargir les attributions du CSE. En guise de première implantation syndicale dans l'entreprise, la CGT a déposé une **liste complète, entièrement élue** en avril avec 4 titulaires sur 4 sièges et 3 suppléant.es au 1er collège. Un 2nd tour est organisé pour le 2nd collège. Seule organisation syndicale ayant déposé une liste au 1er tour, la CGT sera donc le seul syndicat présent au CSE et l'unique interlocuteur de la direction dans le cadre des Négociations Annuelles Obligatoires. De quoi pouvoir peser pleinement pour améliorer les salaires et les conditions de travail.

Dans l'Aude, à la Manufacture,

entreprise sous-traitante de plusieurs donneurs d'ordre et avec plus de 300 salarié-es, toute une équipe syndicale s'est montée et a pu préparer les élections, de la négociation du protocole d'accord préélectoral au déroulement des élections. Le suivi par nos organisations, territoriales et fédérales, n'aura pas été de trop tant les irrégularités patronales ont été nombreuses tout au long du processus électoral, allant de pressions sur des candidats à des menaces auprès des salariés de supprimer certains droits en cas de victoire de la CGT. Malgré ce climat anxieux pour les syndiqués et la constitution, pour le moins rapide, d'une liste Cfdt, la CGT arrive en tête au 1er tour avec 5 élu-es au 1er collège sur 9 sièges. Avec **56% de représentativité**, elle possède une force de signature dans la négociation collective pour obtenir des avancées et bloquer les reculs.

En Charentes Maritimes, aux Ateliers de May,

si les élections CSE remontent en novembre dernier, l'équipe d'une vingtaine de syndiqué-es s'est vue renforcée récemment par une série de débrayages organisés sur toute une semaine, après **une pétition signée par plus de 80 salariés sur 150 en production**. C'est cette préparation en amont et l'organisation rigoureuse par la déléguée et l'équipe syndicales, en lien avec la

fédération, qui ont permis d'assurer une mobilisation majoritaire, condition pour gagner en rapport de force face à une direction. Alors que cette dernière refusait catégoriquement de discuter et espérait se suffire d'une décision unilatérale sur les salaires, avec 0€ pour plusieurs salariés, la mobilisation a fait bouger les lignes. La CGT a en effet été reçue par la direction qui a dû s'engager sur plusieurs points, comme l'augmentation de la prime transport et le maintien de la semaine sur 4 jours ; des NAO doivent normalement s'ouvrir en septembre prochain. Le syndicat CGT a su tenir informés en permanence les salarié-es tout au long de la mobilisation, de sa préparation en cherchant à les impliquer majoritairement jusqu'à valoriser les premières avancées gagnées grâce à la mobilisation.


Maintenant il faut continuer à syndiquer pour intégrer plus de salariés dans la démarche CGT. Bravo aux équipes pour leur travail ! La fédération continuera à les accompagner dans l'exercice de leurs mandats syndicaux. ■

Pour la réussite de vos élections CSE, retrouvez en rubrique Droit / CSE / ELECTIONS sur le site fédéral THCB-CGT.FR tracts adaptables et outils pratiques

- ✓ **2 ou 3 mois avant la date du scrutin**, il est utile de faire un tract pour proposer aux collègues de venir renforcer la liste soutenue par la CGT.




TRACT : Elections
Renforcer les listes
soutenues par la CGT



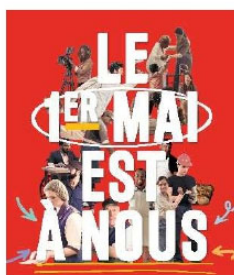
- ✓ Ensuite **bien préparer le Protocole d'Accord Préélectoral (PAP)** équitable et respectueux des organisations syndicales. (Points de vigilance à retrouver sur notre site)
- ✓ **Faire un tract d'appel au vote** pour insister sur l'importance de la participation des collègues.



TRACT : Elections
CSE - Appel au vote
ou profession de foi



Salaires, carburant, droits et paix : on manifeste le **1^{er} MAI** pour gagner des avancées !



Le 1^{er} mai c'est la journée internationale de lutte pour les droits des travailleurs et des travailleuses, célébrée dans 163 pays. Contre la tentative du gouvernement de le remettre en cause, au nom du boulanger artisanal et du fleuriste du coin (alors qu'ils pouvaient déjà ouvrir seuls !) mais au service des grands groupes qui auraient contraint les salariés les plus précaires à travailler, nos alertes syndicales ont payé ! Le 1^{er} mai reste la seule journée obligatoirement chômée et payée, **pour profiter d'un jour de repos avec l'ensemble de ses proches et manifester pour ses droits :**

Des mesures d'urgence pour vivre de son travail, contre la vie chère :

- Plutôt que des primes non cotisées, **des augmentations générales de salaire** pour toutes et tous, pour améliorer nos quotidiens et nos lendemains.
- **L'indexation des salaires sur les prix** pour ne plus perdre en niveau de vie et réduire l'impact de la hausse des prix notamment du carburant
- **Le blocage du prix des carburants** pour ne pas payer pour travailler et mettre fin à la spéculation au profit des grands groupes
- **La défense de nos droits au travail** : contre la précarité avec CDD, stages, intérim, bas salaires, chômage...
- **Les aides publiques aux entreprises privées doivent être conditionnées** et réorientées vers le financement de nos services publics.

Pour la paix juste et durable : en solidarité avec les millions de travailleurs et de travailleuses qui se trouvent sous les bombes, en Ukraine, en Iran, au Liban, en Palestine ou encore au Soudan. Trump, Poutine, Netanyahu et leurs alliés d'extrême droite multiplient les guerres et cherchent à remplacer le droit international par la loi du plus fort ou plutôt du plus riche.

Pour des perspectives de progrès social, c'est nous qui produisons les richesses, c'est nous qui devons décider. Plutôt que nourrir les profits qui enrichissent quelques-uns au détriment de tous les autres, notre travail doit financer la protection sociale et la transition environnementale. Pour nos emplois et la planète, nous devons relocaliser, notamment les productions textile de nos secteurs : produire ici une partie de ce qu'on consomme ici !

Contre la division qui affaiblit les travailleurs et détourne la légitime colère, nous appelons à un 1er mai populaire et unitaire !

WWW.THCB-CGT.FR



Le 1^{er} mai c'est un moment pour manifester avec ses proches, ses collègues, sa famille pour faire valoir ses droits !

Parce qu'il n'y a pas de droits sans syndicat et pas de syndicat sans syndiqué-es, c'est le moment de s'organiser : pour connaître ses droits et les défendre, pour gagner des augmentations de salaires et améliorer ses conditions de travail : on s'organise avec la CGT !



Signez la pétition de Manuela, aide à domicile syndiquée CGT qui doit prendre la voiture pour travailler, et qui, avec le soutien de plus de 60 000 signataires, demande une augmentation des indemnités et des salaires ainsi que le blocage des prix des carburants.



Mensuel édité par la Fédération THCB
263 rue de Paris
Case 415
93514 Montreuil

Tél. 01 55 82 84 89
Email : thc@cgt.fr
Site internet : www.thcb-cgt.fr
Direction de la publication : Maurad Rabhi

Imprimerie ADDAX - Tél. 01 55 82 84 10
N° de commission paritaire : 1229 S 06717
N° ISSN : 2780-6901
Dépôt légal : AVRIL 2026



thcb-cgt.fr